

Communiqué de presse

Pour que la langue cesse d'être un instrument de discrimination

Projection du film « *dans l'ombre d'une ville* »

Le **15 mai 2007** au cinéma *l'Ecran* de Saint-Denis a été organisée pour la seconde fois la projection de du film documentaire « *dans l'ombre d'une ville* ». Plus de deux cent personnes y ont assisté dont une écrasante majorité de migrants qui suivent actuellement une formation linguistique dans différentes associations notamment du département de la Seine-Saint-Denis mais également de Paris. L'excellent film-documentaire réalisé par Lola Frederich et Julien Sallé, qui mérite au demeurant d'être vu par un public plus large, traite de la question de l'apprentissage du français par des femmes immigrées comme une des conditions de leur autonomie et leur émancipation. C'est également vrai pour les hommes. Un débat très riche s'est engagé à l'issue de la projection avec les spectateurs(trices).

L'association pour le droit à la langue du pays d'accueil, l'AEFTI 93, l'association *Accueil Laghouat*, le *CDAFAL 93* et la *FCPE de Saint-Denis* qui sont à l'initiative de cette projection ont pu prendre la mesure, comme l'ont confirmé et le contenu des films et le débat qui a suivi, de l'importance de la question de la maîtrise de la langue française pour les immigrés et tout particulièrement pour les femmes immigrées.

La bataille pour inscrire le droit à la langue dans la loi doit se poursuivre et nous continuerons à interpeller les candidat(e)s aux prochaines échéances législatives. Nous les interpellons pour leur expliquer combien est néfaste et injuste cette idée selon laquelle la langue française doit être une obligation et un préalable à l'entrée et au séjour des étrangers dans notre pays.

Cette question interpelle aussi tous les responsables politiques, syndicaux et institutionnels aussi bien au niveau national, territorial que local. Elle interpelle également les médias afin que l'opinion publique soit effectivement informée des enjeux réels et très concrets de la question du droit à la langue.

Les organisateurs tiennent à remercier la direction du cinéma *l'Ecran* qui nous a permis de faire cette projection et qui a été très active dans l'animation des débats qui ont suivi.

Saint-Denis le 17 mai 2007.

Association pour le droit à la langue du pays d'accueil
Jean Bellanger (président) et **Mohsen Dridi** (chargé de mission).